RAPPORT D'ACTIVITÉS 1985

Saint-Laurent

RAPPORT D'ACTIVITÉS 1985

Saint-Laurent

LE MOT DU MAIRE

Saint-Laurent, deuxième ville industrielle du Québec, a aussi été reconnue cette année la première Ville fleurie de la Communauté urbaine de Montréal. Preuve est donc faite que l'on peut allier développement industriel et souci de la qualité de vie. Et puisque tels sont nos deux principaux objectifs, il nous a donc fait grand plaisir que nos efforts soient récompensés par ce prix que nous croyons avoir bien mérité.

La qualité de vie est donc une de nos préoccupations majeures. Non pas une qualité de vie en apparence, mais celle, bien réelle, souhaitée par les citoyens et que nous arrivons à définir grâce à la communication constante que nous maintenons entre la population et ses représentants.

Nous avons dans un premier temps réajusté nos outils de communication. Nous avons entre autres, redéfini la vocation du bulletin municipal, réajusté son contenu et rajeuni la présentation. La même chose a été faite pour le rapport annuel. D'abord destiné aux financiers des marchés obligataires et aux grandes entreprises désireuses de s'installer chez nous, ce rapport est devenu en 1985, un rapport d'activités aux citoyens rendant compte de la gestion financière et opérationnelle.

Notre but est d'intégrer le plus possible les citoyens à la gestion quotidienne de la Ville. Nous leur donnons d'abord les moyens de faire connaître leurs opinions: sondages, présence soutenue grâce au service des Communications, mise en place des effectifs nécessaires au fonctionnement du module de Relations avec les citoyens.

Nous tâchons ensuite de répondre aux besoins qui nous ont été exprimés: réponses d'abord à tous les appels qui nous parviennent, à toutes les lettres, puis mise sur pied des services requis, au plus bas coût et de la meilleure qualité possible. Cela veut dire: innovation au niveau de la gestion et créativité dans la recherche de solutions. Cela veut aussi dire planification à long terme, prévision des problèmes à venir. C'est un travail qui se fait derrière la scène, qui est moins spectaculaire que la rénovation de Décarie par exemple, mais qui est tout aussi important.

Cette année encore, nous nous sommes penchés sur les problèmes que présente le secteur de l'habitation. Être capable de poser un diagnostic présuppose une recherche approfondie sur l'état de la situation et les besoins de la population. Bien que nous ayons connu en 1985 une année record d'émission de permis de construction, 90,6 millions $, il va de soi que nous devions poursuivre notre réflexion et établir nos priorités afin de déboucher sur une politique d'ensemble pour ce secteur.

Car Saint-Laurent continue et continuera d'attirer de nouveaux résidents sur son territoire: sa dette municipale diminue d'année en année, elle ne représente plus que 2,8% de la valeur taxable des immeubles de la Ville, sa taxe foncière se situe dans la moyenne par rapport aux municipalités de la CUM (2,16) mais surtout le rapport taxes/services offerts est excellent. Et tous les efforts sont faits pour maintenir et diversifier ces services, quelles que soient les difficultés économiques.

Il est donc sage que Saint-Laurent se prépare à l'avance à cette croissance de sa population: en prévoyant le développement d'un nouveau secteur résidentiel, le Nouveau Saint-Laurent, et en planifiant la construction d'un Complexe culturel modulaire dans le parc Marcel-Laurin. Ce Complexe culturel qui regroupera, une fois toutes les phases terminées, une salle de spectacle, des salles multifonctionnelles pour les ateliers culturels et les réunions, une bibliothèque et un centre d'information pour les gens d'affaires, s'inscrit dans la planification générale qui faisait du parc Marcel-Laurin un des centres d'activités sportives et culturelles les plus importants de la Ville.

Somme toute, en 1985 nous avons composé avec les besoins du présent et les exigences de l'avenir, gardant en tête cette nécessité première: que les deniers des contribuables soient mis à profit pour eux.

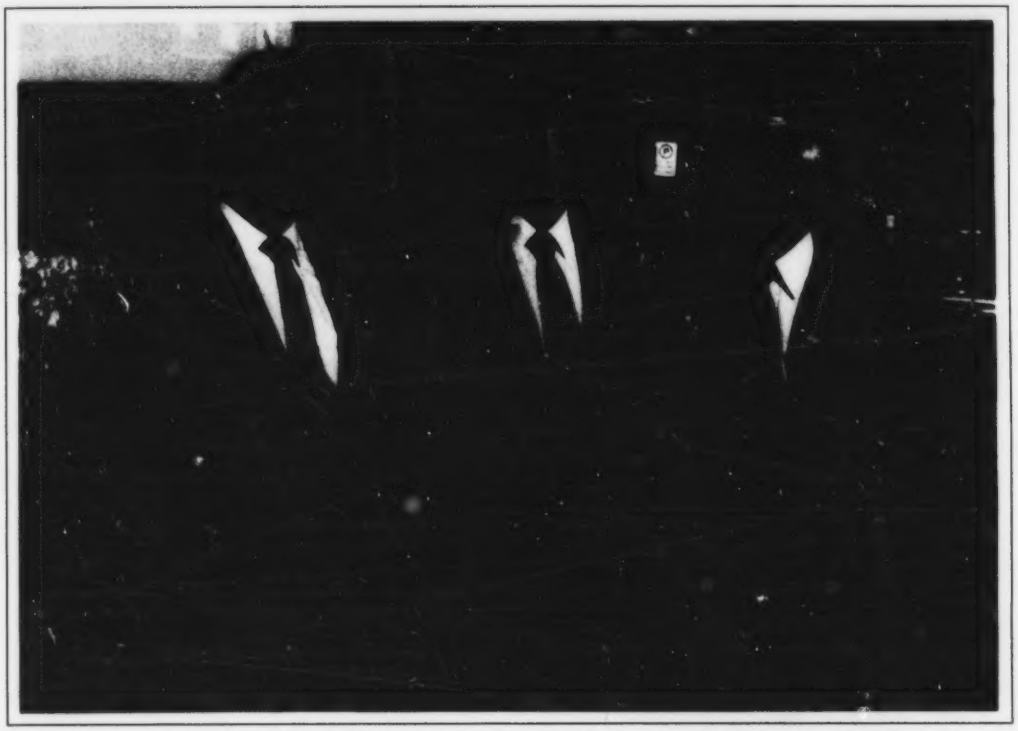

M. Marcel Laurin, maire de Saint-Laurent et président du Comité exécutif, entouré de M. Jean Louis Cousineau, vice-président du Comité exécutif et de M. Irving Grundman, membre du Comité exécutif.

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour inviter les citoyens à s'intégrer davantage à la gestion d'une ville, il faut avoir les moyens concrets de recevoir cette participation. Cela veut dire qu'il faut pouvoir articuler la communication dans les deux sens: de la Ville aux citoyens et des citoyens à la Ville et qu'il faut pouvoir stocker l'information reçue en même temps que la rendre disponible à ceux qui en ont besoin pour leur travail.

L'informatique nous permet de réduire le temps d'exécution des tâches ainsi que de conserver et d'organiser les masses d'information qui sont à notre disposition. Elle nous permet, de cette façon, d'améliorer nos modes de gestion et c'est ce que nous nous sommes efforcés de faire cette année grâce aux programmes qui ont été produits par notre module Systèmes.

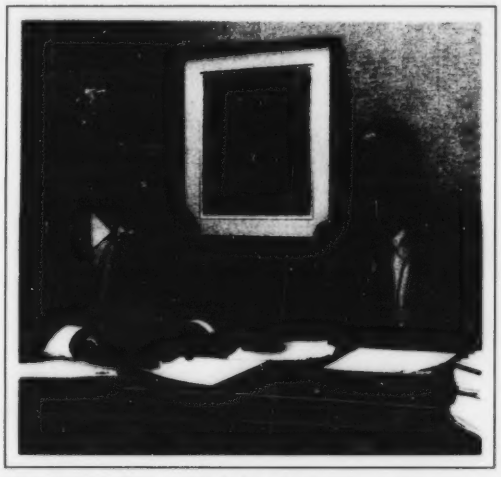

MM. Pierre Lebeau et Michel Desbiens, respectivement directeur général adjoint et directeur général.

Lorsqu'une organisation décide d'informatiser ses services, c'est généralement pour satisfaire des besoins financiers et comptables. C'est ce qui s'est produit à Saint-Laurent et en 1985 le module Systèmes a voulu rejoindre un nouveau type de clientèle – en créant des systèmes de gestion informatisés à l'intention des services des Activités culturelles, des Activités sportives, du Génie, du Personnel et de la Corporation de développement économique.

Le module a également jeté les bases de ce qui constituera éventuellement un vaste plan modulaire regroupant toutes les informations concernant le territoire de la Ville. Trois nouveaux systèmes ont donc été créés: un système de gestion d'une table de concordance des adresses, un fichier sur les édifices, leur description et la nature des entreprises qu'ils abritent, et un système de balayage à l'intérieur d'un polygone. Ce dernier, le BIP, est un logiciel qui permet, à partir de polygones ou de cercles et à l'aide d'un numéro d'accès unique – le centroïde –, d'associer aisément des informations provenant de fichiers différents comme le rôle d'évaluation, le rôle des valeurs locatives et le recensement de la Ville.

En plus d'avoir été une année de modernisation de notre gestion, 1985 a aussi été une année de réalisations importantes susceptibles d'améliorer la vie de tous: création de la SIDAC et rénovation du boulevard Décarie, repavage du boulevard Laurentien, construction de la Maison Beaudet, ouverture du parc Caron, amélioration du déneigement.

Un nouveau concept de gestion des eaux de surface a également été approuvé par le Conseil et nous sommes très fiers d'innover dans ce domaine tout en permettant aux citoyens de réaliser des économies substantielles. Cette méthode avant-gardiste évitera à la Ville d'avoir à construire de vastes et coûteux collecteurs d'égouts en contrôlant le débit des eaux de ruissellement.

Du côté des activités culturelles, nous avons fait cette année un effort particulier pour rejoindre le secteur anglophone de la population et l'attirer à des spectacles qui avaient été choisis spécifiquement pour lui.

Cependant nos efforts n'ont pas donné les résultats que nous espérions. Nous avons donc décidé de revoir nos critères de sélection des spectacles et de repenser notre approche publicitaire vis-à-vis ce type de clientèle.

Réajustements, modernisation, innovation, telle est probablement la façon dont toutes les villes composent avec les demandes de la vie quotidienne et les projections dans l'avenir. Notre talent, à Saint-Laurent, est de faire tout cela avec sobriété, au niveau des dépenses et avec brio, au niveau des réalisations.

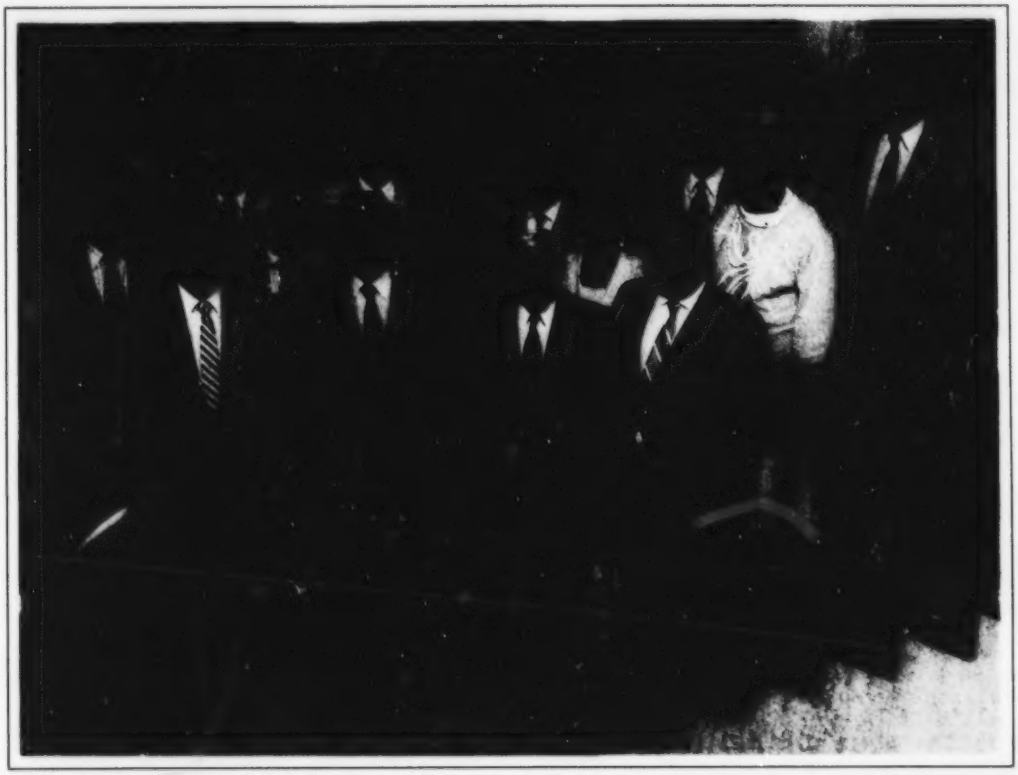

Dans l'ordre habituel, M. Rodolphe Rousseau (Sainte-Croix); M. Jean Louis Cousineau (Leduc), vice-président du Comité exécutif; Dr Bernard Paquet (Laval); M. Georges Bourbonnière (Grou); M. Marcel Laurin, maire de Saint-Laurent; M. Roland Bouchard (Du Ruisseau); M. Gilles Lauriault (Marlborough); M. Irving Grundman (Halpern), membre du Comité exécutif; M. Peter Gold (Satim); Mme Michèle Biron (Lebeau); M. Aimé Caron (Houde); M. Patrick J. Kieran (Chameran); Mme Shirley J. Maheu (Cardinal); M. Maurice Cohen (Thimens).

AMÉNAGER, AGRANDIR, RÉNOVER ET CONSTRUIRE L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Une ville en plein essor se transforme constamment: elle doit répondre aux besoins de ses citoyens dans les différents secteurs dont la responsabilité lui incombe.

En matière de routes

En 1985, il devenait impérieux de rénover quelques-unes des principales voies de communication de la Ville, le boulevard Décarie, par exemple, qui est l'artère commerciale la plus importante de Saint-Laurent.

Le projet était d'envergure: le coût total des travaux avait été évalué à 4 508 000 $. Après avoir sollicité et reçu une subvention gouvernementale de 1 million $, le Conseil a participé activement à la création de la SIDAC Promenade Décarie.

Celle-ci a vu le jour le 6 mars, au cours d'une assemblée où ont été élus les membres de son premier Conseil d'administration. Au début du mois de septembre suivant, quatre semaines plus tôt que prévu, les travaux de la phase I étaient terminés et le boulevard était de nouveau ouvert à la circulation.

Début mai, c'était au tour du boulevard Laurentien de faire peau neuve. Le boulevard qui se trouve entre St-Louis et les limites nord de la municipalité, soit une longueur de 10 500 pi., a été repavé et 11 000 pi. de trottoirs ont été refaits.

Les travaux, qui se sont terminés à la fin juin, ont coûté 750 000 $. Cependant l'utilisation d'un équipement de scarification à chaud, qui recycle l'asphalte, a permis de faire des économies de l'ordre de 200 000 $.

En matière d'habitation

Pour aider à la conservation de la propriété (à Saint-Laurent 9465 personnes sont propriétaires de leur logis, soit 35,96% de la population) le Conseil a décidé de maintenir son programme d'octrois en 1985 ce qui a représenté une dépense de 1 290 115 $.

D'autre part, Saint-Laurent a continué sa participation liée au programme fédéral-provincial de subventions Loginove. C'est la Ville qui administre le programme sur son territoire au nom de la Société d'habitation du Québec.

Toujours en collaboration avec la SHQ, Saint-Laurent s'est engagée dans le projet de construction de la Maison Beaudet, une résidence pour les personnes âgées ou handicapées à faible revenu qui ouvrira ses portes à l'automne '86. La Maison Beaudet, une propriété de la Société d'habitation du Québec, sera gérée par l'Office municipal d'habitation de Saint-Laurent. Les travaux, qui coûteront 4 339 000 $, ont débuté le 15 août. La Ville s'est engagée à combler 10% du déficit d'opération et à défrayer 170 000 $ du coût de construction, pour assurer une meilleure isolation sonore à l'édifice.

Le nouveau parc Caron, d'une superficie de 10 353 m² avec terrain de jeux pour enfants, a été inauguré le 28 juin. Les travaux d'aménagement ont coûté 225 000 $.

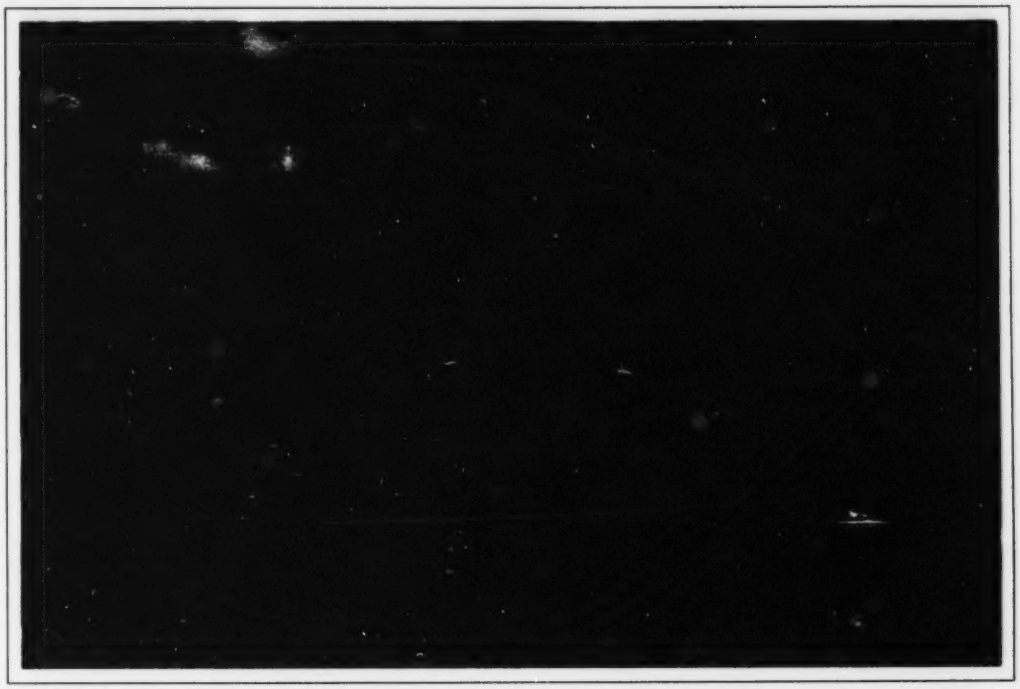

La Maison Beaudet comprendra 86 unités réparties sur 8 étages et pourra loger de 110 à 120 personnes. En novembre dernier, la Ville avait déjà reçu 400 demandes de location.

Participation aux programmes gouvernementaux de rénovation, construction de logements publics par le biais de l'Office municipal d'habitation, telles sont quelques-unes des réalisations de la Ville en matière d'habitation.

Soucieux également de planification à long terme, le Conseil a amorcé une réflexion sur le sujet, à l'occasion d'un colloque sur l'habitation qui a eu lieu au mois d'octobre. Les conclusions de cette réflexion serviront de fondement à l'élaboration d'une politique d'ensemble pour ce secteur.

Les participants au colloque ont identifié des groupes qui présentent des besoins particuliers dans le secteur de l'habitation: les jeunes qui cherchent des logements à des prix accessibles, les gens de 3e âge qui veulent continuer d'habiter Saint-Laurent, les citoyens démunis ou qui ont des problèmes de santé et qui doivent avoir accès à des ressources spécifiques.

La Ville désire répondre aux besoins de ces secteurs de la population en même temps qu'elle veut agrandir graduellement son parc d'habitation de façon à établir un équilibre entre la croissance des emplois et le nombre de logements disponibles.

La rénovation des vieux secteurs s'est également révélée un sujet de préoccupations. Les coûts des travaux à faire dépassent cependant les moyens de la Ville qui, de ce fait, conçoit son rôle comme étant celui d'animateur ou de stimulateur des intérêts privés plutôt que celui d'entrepreneur.

Tout en travaillant à la réalisation de ces objectifs, Saint-Laurent maintiendra ses engagements antérieurs à l'égard des programmes gouvernementaux Loginove et ReviCentre, du projet Hébergement-Santé et auprès de l'Office municipal d'habitation.

APLANIR, ÉVITER, TRANSFORMER, DÉPASSER LES ÉCUEILS DE LA VIE QUOTIDIENNE

Avant de pouvoir répondre aux besoins d'une population, il faut d'abord créer des canaux de communication entre les citoyens et ceux qui ont pour mandat de les représenter. Cette information obtenue, il reste à mettre en place les services requis de la façon la plus efficace possible, du point de vue de la qualité et des coûts.

Assurer un contact permanent entre la Ville et les citoyens

À Saint-Laurent c'est le module Relations avec les citoyens qui est chargé d'établir et de maintenir ce lien vital.

Créé en 1983, il regroupait à l'époque le Service communautaire et le service des Communications. Ces deux services comptaient déjà plusieurs années d'existence et avaient l'habitude de fonctionner de façon indépendante. Dans ces conditions il devenait difficile de promouvoir une approche intégrée des relations avec les citoyens et la Ville a décidé de revoir la structure et les objectifs du module en fonction des orientations de l'organisation municipale.

Cette étude a été effectuée en 1985 et donna lieu à des changements structurels au sein du module. Le service des Communications pour sa part, a élargi son mandat en intégrant la fonction marketing. Il porte maintenant le nom de «Marketing et Communications». Quant au Service communautaire, qui revisera ses programmes en '86, il s'appellera dorénavant: «Recherche et Action communautaire».

Parmi les tâches qui continueront d'incomber au service des Communications, il y a celle de recevoir et de redistribuer les appels de gens qui veulent faire connaître leur opinion, demander de l'information ou déposer une plainte.

En 1985, le service a reçu 6403 appels, soit une moyenne de 27 par jour. La plupart avait pour objet des services directement offerts par la Ville (3509): activités culturelles et sportives, communications (1609 appels au sujet des Maisons fleuries) permis et inspection, travaux publics, trésorerie. Les autres appels avaient trait aux services para-municipaux ou avaient pour but des sollicitations ou demandes diverses.

Proposer des activités variées et enrichissantes

Les services culturel et sportif de Saint-Laurent offrent une quantité d'activités qui semblent répondre adéquatement aux attentes des citoyens puisque leur popularité se maintient d'année en année.

Il y a eu cette année, 15 908 inscriptions à la section sportive:

8745 aux sports (collectifs, individuels, de combat et de raquette)
1347 aux sports sur glace et athlétisme
570 au plein air
5246 à la natation

Saint-Laurent a remporté cette année le prix régional pour la CUM et la Ville de Laval du concours «Villes, villages et campagnes fleuris du Québec» dans la catégorie 10 000 habitants et plus.

Le taux de fréquentation est aussi élevé au secteur culturel:

92 631 personnes ont fréquenté le Centre des loisirs pour des activités libres, des soirées récréatives, des réunions ou des ateliers organisés par le service.

15 128 billets ont été vendus pour des spectacles à la salle Émile-Legault

4100 personnes ont assisté à des spectacles de plein air (ce chiffre n'inclut pas la Fête de Saint-Laurent)

9236 admissions ont été enregistrées au Tourbillon qui comptait à la fin de l'année 214 abonnés

1078 personnes se sont abonnées au Carrefour des Aînés

228 339 visites ont été relevées à la Bibliothèque qui comptait à la fin de l'année 10 267 abonnés actifs

280 788 prêts de documents ont été effectués au cours de l'année et

9570 nouveaux livres ont été achetés.

Participer à des comités qui défendent les intérêts des citoyens

Parmi les problèmes qui affectent la vie des citoyens, certains dépassent les pouvoirs d'un gouvernement municipal. Cela n'empêche pas que la Ville puisse participer à l'effort des regroupements qui travaillent à y apporter une solution.

Le cas de la *Régie intermunicipale de gestion des déchets* est un bon exemple: Saint-Laurent ne peut évidemment résoudre seule le problème de l'enfouissement des déchets.

Elle a donc travaillé à regrouper les villes de l'île de Montréal concernées par la fermeture prochaine des carrières Meloche et Miron. Elle a fait partie des pionniers de la Régie intermunicipale et s'est attaquée à la tâche de trouver, de concert avec les autres membres, la solution de rechange qui doit être mise en oeuvre d'ici 1991. Le problème est de taille: il s'agit en effet de trouver le moyen d'éliminer 550 000 tonnes métriques de déchets par année. (Saint-Laurent en produit pour sa part: 92 000).

D'autres regroupements ont pour objet d'exercer une influence dans un processus de prise de décision. Ainsi Saint-Laurent a décidé d'accorder son appui au *Comité intermunicipal sur l'aéroport de Dorval*, qui s'oppose à une réduction du rôle de l'aéroport de Dorval et à sa fermeture éventuelle.

Le service de déneigement s'est amélioré cette année: 3 jours plutôt que 5 pour des chutes de neige qui ne dépassaient pas 20 cm. L'épandage d'abrasifs s'est fait 2 fois plus rapidement grâce à la mécanisation de l'équipement.

La Ville estime que l'aéroport est certainement un des atouts de Saint-Laurent dans le recrutement d'entreprises. Il y a donc fort à parier qu'un transfert des activités vers Mirabel mettrait en péril bon nombre des emplois que l'on compte actuellement dans la municipalité.

Le Conseil a également pris position sur la question de la modernisation de la ligne des trains de banlieue Deux-Montagnes. Il a officiellement appuyé *Transport 2000* qui essaie de faire avancer le dossier. Un sondage effectué par la Ville auprès des citoyens de Leduc et de Marlborough avait en effet démontré que le service serait davantage utilisé si les équipements étaient modernisés.

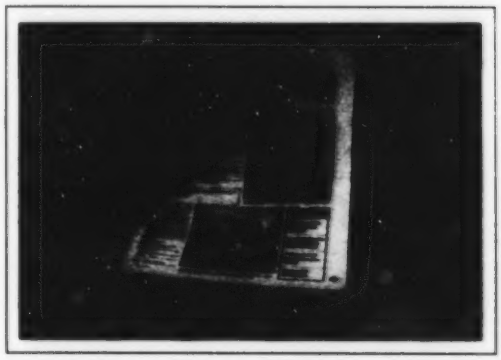

En septembre, le Bulletin de Saint-Laurent a changé de nom et de visage. «Le Journal» se présente maintenant sous format tabloïd et traite des services et de la vie de la Ville, de ses quartiers et de ses citoyens.

PRÉPARER UN AVENIR STIMULANT, INNOVATEUR, SÉCURISANT ET CONFORTABLE

La population de Saint-Laurent est appelée à augmenter dans les années qui viennent, de même que les coûts des services qui lui sont offerts. Le défi qui se pose est de continuer à offrir des services efficaces à une population grandissante.

Le Nouveau Saint-Laurent

Il s'agit d'un important projet de développement dans le secteur situé au nord de Poirier et à l'ouest de Cavendish. C'est, en fait, le seul grand espace de développement résidentiel qui reste à Saint-Laurent.

La Ville désire que ce nouveau territoire soit développé selon un plan d'ensemble de façon à ce que le secteur présente une constante dans la qualité des matériaux et leur assemblage ainsi qu'une harmonie architecturale.

La conception des réservoirs de rétention des eaux de surface a été approuvée par le Conseil. Ces réservoirs de rétention font partie d'un projet qui consiste à contrôler l'écoulement des eaux de pluie de façon à éviter la construction d'égouts collecteurs vastes et coûteux.

Les plans préliminaires prévoient des constructions de basse et moyenne densité. Ainsi on construirait dans une première phase des bungalows, des maisons de ville, des duplex et triplex. Les autorités désirent que les très nombreux travailleurs de Saint-Laurent trouvent à se loger dans notre Ville et ce, à des prix raisonnables.

Il est important de savoir que le développement du Nouveau Saint-Laurent doit se faire à partir des bassins de drainage qui seront aménagés pour desservir chaque section. L'aménagement de ces bassins de drainage représente une solution beaucoup plus économique pour la gestion des eaux de surface que ne le serait la construction d'un collecteur à Rivière-des-Prairies qui coûteraient entre 20 et 25 millions de $.

Cela implique toutefois une grande coordination et concertation entre les différents propriétaires des terrains. En effet, selon cette méthode, des terrains devront être réservés afin que soient aménagés des bassins de rétention. Tous les propriétaires d'un secteur devront s'entendre pour se répartir le coût que représentera ce manque à gagner. Sans quoi celui qui se verrait dans l'obligation d'utiliser une partie de son terrain pour l'aménagement d'un bassin serait lésé par rapport aux autres.

Au cours de l'année '85 le Conseil a élargi le mandat du service de Prévention des incendies pour que le travail des pompiers englobe tout l'aspect de la sécurité publique. Les pompiers travailleront étroitement avec les bénévoles déjà impliqués dans les programmes de sécurité comme Surveillance de quartier et Parents-secours.

Le Complexe culturel

Plusieurs raisons incitent la Ville à se doter d'un Complexe culturel: les locaux qui abritent la salle de spectacles, la Bibliothèque et le Centre des loisirs sont désuets et présentent des lacunes majeures.

La salle Émile-Legault par exemple, ne sert plus qu'aux spectacles de Saint-Laurent. Radio-Canada, qui l'utilisait comme studio, l'a abandonnée il y a déjà plus de 20 ans. Le CEGEP Saint-Laurent ne s'en sert plus. Les systèmes de chauffage et de climatisation sont à refaire, la scène aussi; l'accès à la salle est difficile pour les personnes âgées ou handicapées.

La Ville estime donc qu'il est urgent de remédier à toutes ces lacunes et croit qu'il serait plus pratique de le faire en réunissant l'ensemble des services requis sous un seul toit et dans un lieu plus adéquat.

Elle a confié à une firme de consultants le soin d'effectuer une étude de faisabilité et d'évaluer l'impact économique de ce Complexe qui pourrait être érigé dans le parc Marcel-Laurin.

Parallèlement, la Ville a fait des démarches pour obtenir une aide gouvernementale dans la réalisation de ce projet. En effet, le Complexe culturel aurait une vocation à caractère régional sous plusieurs aspects:

par son centre d'information des affaires.

par le bassin d'influence de la salle de spectacles

par la polyvalence des locaux d'ateliers culturels qui serviraient aussi de mini-centre de congrès.

Le projet du Complexe culturel permettrait donc à Saint-Laurent d'apporter une importante contribution au domaine culturel de la région métropolitaine et d'affirmer son leadership régional, en même temps qu'il lui donnerait les moyens de continuer à assumer son dynamisme dans le monde des affaires.

Quant au Centre des loisirs, il pose les mêmes problèmes de chauffage et de climatisation. La toiture est aussi à refaire, de même que les fenêtres. Même en investissant plus de 2 millions $, on se retrouverait avec une bâtisse étriquée et pas vraiment fonctionnelle puisqu'elle n'a pas été conçue en fonction des activités qui y ont lieu.

Le module Systèmes a convenu de mettre sur pied un projet de collaboration entre Saint-Laurent et Lachine en vue du développement d'outils informatiques.

Par rapport aux normes gouvernementales, la Bibliothèque est de trop petite taille. La Ville manque donc d'espace pour compléter sa collection de documents et de livres.

De plus la Ville croit qu'il serait opportun de mettre sur pied un centre d'information des affaires à l'intention des entreprises installées sur son territoire. C'est surtout l'importance du secteur manufacturier qui se trouve à Saint-Laurent (330 entreprises employant 27 000 personnes) qui porte la Ville à mettre de l'avant ce projet.

L'informatique au futur

Le module Systèmes a plusieurs projets d'avenir. Celui, entre autres, d'informatiser d'ici 1987 les principales activités de la Bibliothèque, telles que le prêt, la référence et les services techniques. Il vise également, pour la même période, à doter le service du Personnel d'un système moderne de gestion des ressources humaines.

Il voudrait également intégrer, d'ici 1990, toutes les données concernant le territoire de la Ville, complétant ainsi le travail amorcé cette année avec la création de 3 systèmes: usage du sol, table de concordance des adresses et le BIP. On envisage donc de confectionner une base de données réunissant des informations sur le zonage, les permis, les réseaux d'aqueducs et de rues, les édifices de Saint-Laurent, etc. Une fois cette intégration terminée, toutes les données deviendront accessibles à chaque service, à partir d'un ordinateur central. On espère pouvoir organiser ces données en fonction d'une relation géographique commune avec le territoire (système d'information à référence spatiale ou SIRS), par une méthode graphique autant que possible.

Le développement de la bureautique fait aussi partie des objectifs du module. L'utilisation actuelle des logiciels de traitement de textes et de chiffrier électronique se poursuivra, alors que seront étudiées les possibilités du courrier électronique. Par souci d'efficacité, le module Systèmes estime qu'il faut encourager les gens à utiliser ces outils de travail. On sait que certaines tâches faites à la main prennent 2 à 3 fois plus de temps à accomplir qu'avec de l'équipement de bureautique. Le module se propose donc de consacrer plus de temps à faire connaître les avantages de la bureautique, à donner du support de formation aux gens qui débutent, et à trouver sur le marché le matériel dont ils auront besoin.

LA VOCATION DE HAUTE TECHNOLOGIE DE SAINT-LAURENT S'AFFIRME ENCORE DAVANTAGE

Nouveaux venus, expansion des entreprises déjà installées: la réputation de Saint-Laurent en tant que centre de la technologie de pointe grandit.

Des investissements de taille

D'importants investissements dans ce secteur ont été effectués à Saint-Laurent en 1985.

Mentionnons:

Les Laboratoires Ayerst McKenna	30	millions
CAE Électronique	10	millions
Velan	9,7	millions
Marine Aerospace	3	millions
Cantel	2	millions
Les Laboratoires Abbott (siège social)	1,5	million
ASEA	1,2	million

De plus, il y a quelques mois la Canadair acceptait une contribution du Fédéral de 30,9 millions $ pour la recherche et le développement de matériel de défense. Quant à Phillips (Micom), l'entreprise a annoncé en septembre dernier un investissement de 28,8 millions $ pour la recherche, le développement et l'acquisition de nouveaux équipements.

Dans des domaines plus traditionnels, citons:

Pepsi Cola	10	millions
IKEA	6	millions
Scepter	6	millions
Westburne	5	millions
Les centres d'achats Montpellier	4,5	millions
Devco	2,85	millions
Hemlex inc.	2	millions
Ilymbec	1,5	million

Pourquoi tant d'investissements à Saint-Laurent? Certainement parce que la Ville a quelque chose à offrir à ses industriels qu'ils ne pourraient trouver ailleurs. Sa situation géographique, l'important réseau de routes et de moyens de transport auquel elle a accès, l'immense bassin de population (2 000 000 de personnes) qui fournit aux entreprises le personnel dont elles ont besoin, l'excellence des services offerts, voilà ce qui attire à Saint-Laurent d'aussi prestigieux investisseurs.

Un dynamisme évident

Le bilan de l'année 1985 est impressionnant: 797 permis d'occupation ont été émis par la Ville, dont 273 à des nouveaux venus, entrepri-

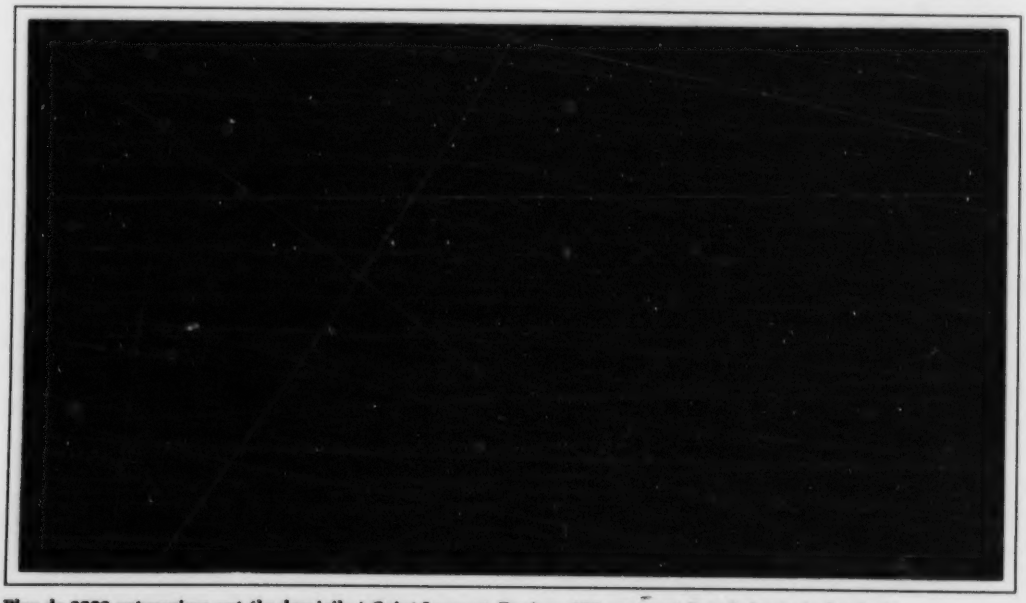

Plus de 2200 entreprises ont élu domicile à Saint-Laurent. Environ 350 oeuvrent dans la haute technologie.

ses manufacturières et industries de service. Au total plus d'un million de pi² ont été ajoutés à l'espace industriel. Des permis de construction d'une valeur de 40 millions $ ont été accordés pour le seul secteur industriel.

Saint-Laurent est donc en mesure, aujourd'hui, d'offrir 78 000 emplois à une population de 65 000 personnes. Évidemment, cela n'est possible que parce qu'elle peut aussi faire appel à l'ensemble des travailleurs de l'île de Montréal mais il s'agit néanmoins d'une performance remarquable quand on sait que le taux de chômage dans les villes atteint souvent 15% et plus.

Pour empêcher l'exode des entreprises pharmaceutiques, Saint-Laurent a demandé au gouvernement fédéral d'amender la Loi sur les brevets afin de prolonger le temps d'exclusivité de commercialisation accordé aux industries.

La Corporation de développement économique

Le développement économique de Saint-Laurent n'a jamais été laissé au hasard. Depuis la création de la Corporation de développement économique en 1983, les gens d'affaires du milieu y participent eux aussi activement. Ils ont accepté de s'associer bénévolement aux efforts de la Ville en vue de stimuler le développement économique de leur municipalité.

La Corporation rend de grands services à l'industrie. Elle reçoit les représentants des entreprises qui souhaitent s'établir à Saint-Laurent et répond à leurs demandes d'information. Puis elle cherche avec eux le site qui pourrait leur convenir le mieux.

Lorsque les industries sont installées, la Corporation les met en contact avec d'autres firmes susceptibles de devenir d'éventuels fournisseurs.

Elle renseigne également les entreprises intéressées sur les programmes d'aide offerts par les différents paliers de gouvernement et organise des rencontres avec les employés des ministères susceptibles de les guider avec le plus d'efficacité. La Corporation s'assure ensuite que les demandes d'aide ont bien été acheminées en faisant un suivi pour chacun des cas qui lui ont été soumis.

Ce soutien réel apporté aux entreprises est une des manifestations de l'excellent rapport qu'entretient la Ville avec les industries qui choisissent de s'y établir. La participation bénévole des gens d'affaires démontre bien que le désir de collaboration est réciproque et bien enraciné.

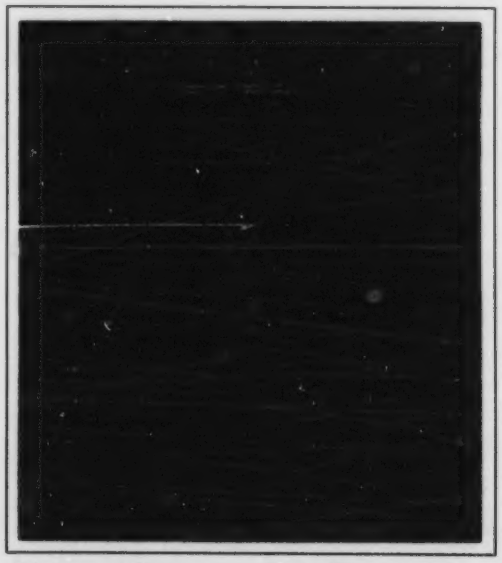

Saint-Laurent dispose encore de 70 millions de pi² d'espace industriel.

MAINTENIR L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DÉPENSES ET LA CAPACITÉ DE PAYER DES CONTRIBUABLES

De toute évidence une population a avantage à vivre dans une ville qui est en santé financière. Mais cette santé ne tient pas du hasard ou du miracle. Elle est le fruit du travail et de la planification des administrateurs municipaux. Saint-Laurent, pour sa part, a acquis depuis longtemps une solide réputation à cet égard.

La dette obligataire

Cette année encore, l'endettement collectif des contribuables de Saint-Laurent a été diminué. En effet la dette municipale ne représente plus que 2,8% de la valeur taxable des immeubles de la Ville, comparativement à 3,08% en 1984.

Cette performance est devenue une tradition à Saint-Laurent puisque, depuis plusieurs années, la dette municipale se maintient à l'un des points les plus bas de tout le Canada. Cette statistique est d'autant plus importante que tous les analystes financiers l'utilisent pour juger de la santé financière d'une ville.

L'évaluation et la taxe foncière

La valeur des immeubles a connu une hausse globale de 139 millions $ en 1985. Elle est passée de 2 682 689 868 $ en 1984 à 2 821 810 286 $ cette année.

Dans les secteurs des émissions de permis de construction, Saint-Laurent a connu une année record: 90,6 millions $ dans les secteurs industriel, commercial et résidentiel réunis. L'effet de cette année record ne se reflétera toutefois sur le rôle d'évaluation que dans les années à venir: 1986-1987-1988.

Le taux de la taxe foncière de Saint-Laurent est plus bas que dans la plupart des municipalités de la CUM, le taux le plus bas étant de 1.66 et le plus élevé de 3.42. Celui de Saint-Laurent en 1985 a été de 2.16.

La quote-part à la CUM

Une partie des revenus de la taxe foncière générale est consacrée à la part que doit verser la Ville à la CUM, soit environ 30%.

Cette part, comme celle des autres villes de la CUM, a été calculée à partir du potentiel fiscal de Saint-Laurent qui est essentiellement déterminé selon la valeur du rôle d'évaluation uniformisé et le rôle des valeurs locatives uniformisé.

Cette quote-part sert à défrayer un peu plus de 6,5% des dépenses de la CUM en matière de services policiers, d'évaluation, d'environnement, de transport métropolitain, de planification du territoire, d'expansion économique et pour sa contribution au fonds du Conseil des arts de la communauté.

La contribution de Saint-Laurent est le deuxième en importance parmi les villes de la CUM. C'est Montréal qui supporte la plus grande partie des dépenses de la communauté, soit 56%.

ÉTATS FINANCIERS 1985

STATISTIQUES FINANCIÈRES

DES CINQ DERNIERS EXERCICES TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE

FINANCIAL STATISTICS

FOR THE LAST FIVE FISCAL YEARS ENDING DECEMBER 31

			1985	1984	1983	1982	1981
POPULATION	**POPULATION**		**65 860**	65 190	64 021	65 318	64 987
ÉVALUATION	**VALUATION**						
Imposable	Taxable		**2 389 539 927 $**	2 262 404 825 $	2 182 561 625 $	1 976 898 953 $	1 707 558 625 $
Non imposable	Non-taxable		**432 270 359**	420 285 043	408 101 034	323 987 048	275 695 785
Total	Total		***2 821 810 286 $**	2 682 689 868 $	2 590 662 659 $	2 300 886 001 $	1 983 254 410 $
TAUX DE LA TAXE Générale et Communauté urbaine de Montréal	**TAX RATE** General and *Communauté urbaine de Montréal*		**2.16**	2.10	2.23	2.35	2.46
DETTE OBLIGATAIRE	**BONDED DEBT**		**66 941 057 $**	69 623 269 $	68 340 692 $	67 912 315 $	55 693 382 $
% de la dette obligataire par rapport à l'évaluation imposable	% of bonded debt in relation to taxable valuation	A	**2,80%**	3.08%	3.13%	3.44%	3.26%
% des recettes totales requises pour couvrir le service de la dette	% of total revenue required to cover debt service	B	**11,94%**	11.03%	11.39%	10.21%	10.74%

* *Rôle déposé le 13 septembre 1985*

* *Roll filed September 13, 1985*

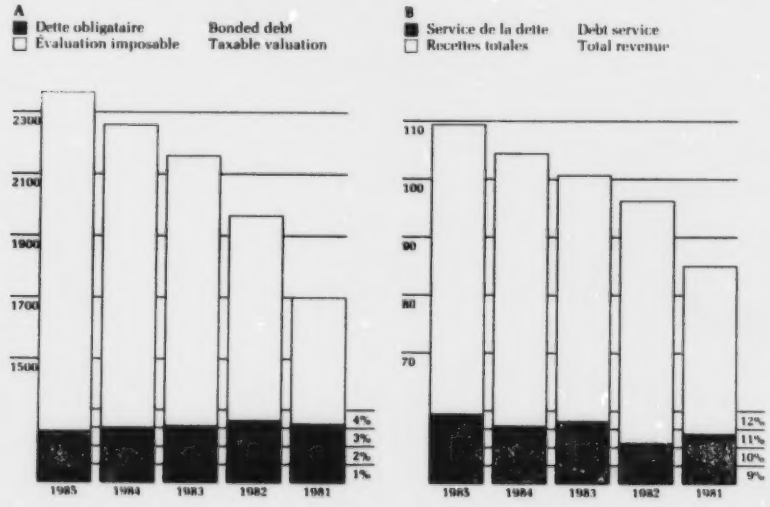

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Monsieur le maire,
Mesdames et messieurs les membres du Conseil
Ville de Saint-Laurent

Nous avons vérifié les bilans condensés des fonds d'administration, des règlements d'emprunt, de roulement, réservés pour parcs et terrains de jeux et d'amortissement de Ville de Saint-Laurent au 31 décembre 1985 ainsi que l'état condensé des recettes et dépenses de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugé nécessaires dans les circonstances.

Certaines affectations aux surplus affectés sont présentées à l'état condensé des recettes et dépenses plutôt qu'au surplus non affecté.

À notre avis, à l'exception de la présentation des affectations aux surplus affectés mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers condensés résument fidèlement la situation financière de la Ville au 31 décembre 1985 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus pour les municipalités, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés
Comptables agréés

Montréal
Le 25 mars 1986

Pour tous renseignements, veuillez consulter:

Michel Desbiens
direction générale

777, boulevard Laurentien,
Saint-Laurent, Québec, Canada H4M 2M7
Téléphone: (514) 744-7300

N.B.
Les états financiers détaillés de la ville sont disponibles sur demande faite à la Trésorerie.

AUDITORS' REPORT

His Worship the Mayor,
Members of the City Council
Ville de Saint-Laurent,

We have examined the condensed balance sheets of the Revenue, Loan By-Laws, Working Capital, Parks and Playgrounds and Sinking Funds of Ville Saint-Laurent as at December 31, 1985 as well as the condensed statement of revenue and expenditure for the year then ended. Our examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as we considered necessary in the circumstances.

Certain allocations to appropriated surplus are shown in the condensed statement of revenue and expenditure rather than in the unappropriated surplus.

In our opinion, except for the presentation of allocations to appropriated surplus as mentioned above, these condensed financial statements present fairly the financial position of the municipality as at December 31, 1985 and the results of its operations for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles for municipalities, applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés
Chartered Accountants

Montréal
March 25, 1986

For additional information, please contact:

Michel Desbiens
direction générale

777 Laurentien Boulevard
Saint-Laurent, Québec, Canada H4M 2M7
Telephone: (514) 744-7300

N.B.
Complete financial statements are available upon request.

FONDS D'ADMINISTRATION **RÉPARTITION DES RECETTES ET DÉPENSES**

REVENUE FUND

DISTRIBUTION OF REVENUE AND EXPENDITURE

RECETTES	REVENUE	
1 Taxes municipales	1 Municipal taxes	76,9%
2 Compensation tenant lieu de taxes	2 Compensation in lieu of taxes	6,1%
3 Autres services rendus	3 Other services rendered	1,8%
4 Autres recettes de sources locales	4 Other revenue from local sources	15,0%
5 Subventions	5 Subsidies	0,2%

DÉPENSES	EXPENDITURE	
1 Administration générale	1 General administration	11,3%
2 Sécurité publique	2 Public security	8,4%
3 Transport routier	3 Road transport	8,9%
4 Hygiène du milieu	4 Environmental health	8,0%
5 Santé et bien-être; Urbanisme et mise en valeur du territoire	5 Health and welfare; Urban planning and development	1,5%
6 Loisirs et culture	6 Recreational and cultural activities	9,8%
7 Service de la dette	7 Debt service	11,9%
8 Dépenses d'immobilisation	8 Capital expenditures	2,8%
9 Appropriation aux réserves et surplus	9 Appropriation to reserves and surplus	6,2%
10 Autres dépenses	10 Other expenditures	31,2%

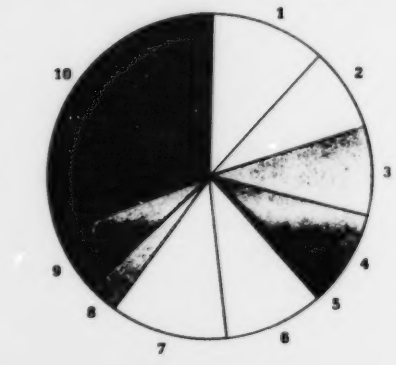

FONDS D'ADMINISTRATION
BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 1985

REVENUE FUND
BALANCE SHEET

DECEMBER 31, 1985

ACTIF	ASSETS	
Encaisse	Cash	1 499 678 $
Dépôts à terme et intérêts courus	Term deposits and accrued interest	36 470 403
Taxes à recevoir et autres débiteurs	Taxes receivable and other accounts receivable	9 241 185
Avances au fonds des règlements d'emprunt en cours	Advances to Loan By-Laws In-Progress Fund	12 752 265
Avances aux actifs à long terme	Advances to long-term assets	700 000
Stock de fournitures et matériel, au coût le plus récent	Supplies and materials inventory, at the latest purchase price	867 884
		61 531 415 $

PASSIF	LIABILITIES	
Créditeurs et engagements à payer	Accounts and encumbrances payable	24 611 572 $
Taxes scolaires à remettre	School taxes due	2 583 608
Dû au fonds réservé des parcs et terrains de jeux	Due to Parks and Playgrounds Reserved Fund	2 296 831
Montant à verser sur un refinancement d'une dette en devises étrangères	Amount to be paid with respect to refinancing a debt in foreign currency	139 725
Taxes perçues par anticipation	Taxes collected in anticipation	191 169
Provision pour taxes contestées	Provision for contested taxes	11 322 800
Provision pour fluctuations des taux de change	Provision for exchange rate fluctuations	703 170
Surplus affectés	Appropriated surplus	13 445 976
Surplus non affecté	Unappropriated surplus	6 236 564
		61 531 415 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

The accompanying notes are an integral part of the condensed financial statements.

AUTRES FONDS
BILANS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

OTHER FUNDS
BALANCE SHEETS

DECEMBER 31, 1985

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT	LOAN BY-LAWS FUND		
ACTIF	ASSETS		
Encaisse	Cash		1 427 288 $
Règlements d'emprunt en cours	Loan By-Laws In-Progress		51 211 916
Subvention à recevoir	Subsidy receivable		750 000
			53 389 204 $
PASSIF	LIABILITIES		
Créditeurs et retenues sur contrats à payer	Accounts payable and hold backs on contracts		634 675 $
Dû au fonds d'administration	Due to Revenue Fund		12 752 265
Financement permanent des règlements d'emprunt en cours:	Permanent financing of Loan By-Laws In-Progress:		
Obligations	Bonds	36 856 026 $	
Autres	Others	1 906 513	38 762 539
Soldes disponibles sur les règlements d'emprunt en cours	Unexpended balances on Loan By-Laws In-Progress		1 239 725
			53 389 204 $

FONDS DE ROULEMENT	WORKING CAPITAL FUND		
ACTIF	ASSETS		
Dépôt à terme	Term deposit		**2 000 000 $**
PASSIF	LIABILITIES		
Solde au début et à la fin	Balance, beginning and end of year		**2 000 000 $**

FONDS DES PARCS ET TERRAINS DE JEUX	PARKS AND PLAYGROUNDS FUND		
ACTIF	ASSETS		
Encaisse	Cash		1 299 $
Dépôts à terme	Term deposits		1 500 000
Avances au fonds d'administration	Advances to Revenue Fund		2 296 831
			3 798 130 $
PASSIF	LIABILITIES		
Capital:	*Capital:*		
Solde au début	Balance, beginning of year		1 341 181 $
Plus: Encaissements nets en 1985	*Plus:* Net deposits in 1985	357 120 $	
Recettes d'intérêts	Interest income	169 912	527 032
Moins: Montants dépensés en 1985	*Less:* Disbursements in 1985		70 083
Solde à la fin	Balance, end of year		**3 798 130 $**

FONDS D'AMORTISSEMENT	SINKING FUND		
ACTIF	ASSETS		
Encaisse	Cash		— $
Dépôt à terme	Term deposit		—
			— $
PASSIF	LIABILITIES		
Réserve pour remboursements d'obligations:	Reserve to redemption of bonds:		
Solde au début	Balance, beginning of year		466 318 $
Plus: Contribution du fonds d'administration	*Plus:* Contribution from Revenue Fund	145 750 $	
Recettes d'intérêts	Interest income	47 932	193 682
Moins: Remboursement	*Less:* Reimbursement		660 000
Solde à la fin	Balance, end of year		**0 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

The accompanying notes are an integral part of the condensed financial statements.

FONDS D'ADMINISTRATION **ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES**

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

REVENUE FUND **STATEMENT OF REVENUE AND EXPENDITURE**

YEAR ENDED DECEMBER 31, 1985

RECETTES	REVENUE	
Taxes	Taxes	83 584 650 $
Compensation tenant lieu de taxes	Compensation in lieu of taxes	6 573 222
Autres services rendus	Other services rendered	1 969 430 $
Autres recettes de sources locales	Other revenue from local sources	16 330 347
Recettes — transferts conditionnels	Revenue — conditional transferts	269 072
Total des recettes	**Total revenue**	**108 726 721 $**

DÉPENSES	EXPENDITURE	
Administration generale	General administration	12 324 606 $
Sécurité publique	Public security	9 154 427
Transport	Transportation	9 655 683
Hygiène du milieu	Environmental health	8 669 810
Santé et bien-être	Health and welfare	407 354
Urbanisme et mise en valeur du territoire	Urban planning and community development	1 227 337
Loisirs et culture	Recreational and cultural activities	10 672 420
Autres dépenses	Other expenditures	49 744 960
Total des dépenses	**Total expenditure**	**101 856 597**
Excédent des recettes sur les dépenses	**Excess of revenue over expenditure**	**6 870 124 $**
Affectation aux surplus affectés	*Allocation to appropriated surplus:*	
Administration de la bibliothèque municipale	Administration of municipal library	259 083 $
Équilibre budgétaire de l'exercice 1986	Budgetary balance for 1986	6 500 000
		6 759 083
Affectation au surplus non affecté	Allocation to unappropriated surplus	111 041
		108 726 721 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés

The accompanying notes are an integral part of the condensed financial statements

ÉCHÉANCES DE LA DETTE

LE TABLEAU SUIVANT MONTRE LE TOTAL DES ÉCHÉANCES RELATIVES À LA DETTE OBLIGATAIRE EN CIRCULATION LE 31 DÉCEMBRE 1985

DEBT MATURITIES

THE FOLLOWING TABLE INDICATES TOTAL MATURITIES OF OUTSTANDING BONDED DEBT AS AT DECEMBER 31, 1985

	$ CANADA		$ U.S.		ÉQUIVALENCE EN $ CAN. EQUIVALENT IN $ CAN.	
Années Years	Total Total	À refinancer To be refinanced	Total Total	À refinancer To be refinanced	Total Total	À refinancer To be refinanced
1986	3 417 958,96	4 204 000,00	650 000,00		4 128 187,57	4 204 000,00
1987	3 046 767,37	4 657 000,00	650 000,00		3 756 995,97	4 657 000,00
1988	2 625 736,60	5 025 000,00	650 000,00	2 210 000,00	3 335 965,21	7 436 251,00
1989	2 322 876,05	6 436 000,00	400 000,00		2 713 729,76	6 436 000,00
1990	2 139 195,76	4 242 000,00	400 000,00		2 530 049,46	4 242 000,00
1986-1990	13 552 534,74	24 564 000,00	2 750 000,00	2 210 000,00	16 464 927,97	26 975 251,00
1991-1995	6 820 861,85	13 179 000,00		2 400 000,00	6 820 861,85	15 524 122,28
1996-2000	1 042 252,27				1 042 252,27	
2001-2005	93 819,00				93 819,00	
2006	19 822,03				19 822,03	
Dette en circulation Outstanding Debt	21 529 289,89	37 743 000,00	2 750 000,00	4 610 000,00	24 441 683,12	42 499 373,28

OBLIGATIONS À PAYER

La dette obligataire remboursable en monnaies étrangères convertie au taux de change prévalant à la date de l'emprunt s'élève à 7 668 767 $ au 31 décembre 1985. Si la dette était convertie au taux de change en vigueur au 31 décembre 1985, elle s'élèverait à 10 291 488 $.

L'écart au montant de 2 622 721 $ constitué de la différence entre le taux de conversion d'origine et celui de la fin de l'exercice n'est pas comptabilisé. Au 31 décembre 1985, un montant de 464 134 $ a été inscrit à l'état des recettes et dépenses du fonds d'administration, portant la provision pour fluctuation de taux de change à 703 170 $. De plus, la municipalité a un surplus affecté pour fluctuation des taux de change au montant de 530 000 $ et le solde non amorti de l'écart au montant de 1 389 551 $ sera amorti sur la durée résiduelle de l'emprunt.

BONDS PAYABLE

The bonded debt redeemable in foreign currencies, translated at the rate of exchange prevailing at the date of issue, amounts to $7,668,767 as at December 31, 1985. If the bonded debt had been translated at the rate of exchange on December 31, 1985, it would have amounted to $10,291,488.

The difference between the historical rate of translation and the rate in effect at year-end, amounting to $2,622,721 has not been recorded. As at December 31, 1985, $464,134 had been recorded in the Statement of Revenue and Expenditure of the Revenue Fund with respect to fluctuations in the rate of translation of $703,170. Moreover, the municipality has an appropriated surplus amounting to $530,000 for fluctuations in the rate of translation and the unamortized balance of the difference, in the amount of $1,389,551 will be amortized over the remaining term of the loan.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. ÉNONCÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES:

Présentation des états financiers: La municipalité comptabilise ses opérations selon les principes comptables généralement reconnus pour les municipalités et les usages particuliers de la comptabilité par fonds en tenant compte des directives du Manuel de Normalisation de la Comptabilité Municipale au Québec.

Engagements à payer: Les dépenses sont comptabilisées dès que la municipalité s'est engagée auprès de tiers. Ainsi, les engagements de la municipalité sont inclus sous la rubrique «créditeurs et engagements à payer» au bilan du fonds d'administration.

Recettes et dépenses: Les recettes et les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice à l'exception des recettes d'intérêts sur arriérés de taxes et des dépenses d'intérêts sur la dette à long terme qui sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse. De plus, les frais de financement incluent les remboursements en capital et intérêts sur la dette à long terme.

Actifs immobilisés: Les coûts des travaux de nature capitale décrétés par règlements d'emprunt sont enregistrés au fonds des règlements d'emprunt et ne sont comptabilisés à l'état des actifs à long terme qu'une fois les travaux terminés. Les acquisitions d'actifs immobilisés effectuées à même les fonds d'administration et de roulement sont comptabilisées à l'état des actifs à long terme. Aucun amortissement devant refléter l'usure ou la désuetude des actifs immobilisés n'est comptabilisé.

Conversion des monnaies étrangères: Les dettes à long terme en monnaies étrangères sont converties au taux d'origine.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

1. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES:

Presentation of Financial Statements: The Municipality operations are accounted for in accordance with generally accepted municipal accounting practice and fund accounting practices and procedures as set out in the "Manuel de normalisation de la comptabilité municipale au Québec".

Encumbrances Payable: Expenditures are accounted for as the Municipality becomes committed toward third parties. Such commitments are included in accounts and encumbrances payable in the balance sheet of the Revenue Fund.

Revenue and Expenditures: Revenue and expenditures are recorded on the accrual basis except for interest on tax in arrears and on long-term debt which is accounted for on the cash basis. In addition, financing expenses include long-term debt principal and interest repayments.

Fixed Assets: Costs related to capital expenditure projects authorized by loan by-laws are recorded in the loan By-Laws in Progress Fund and are accounted for in the statement of long-term assets when work is completed. Acquisitions of fixed assets financed by the Revenue and Working Capital Funds are capitalized in the statement of long-term assets. No depreciation has been recorded to reflect the wear or absolesence of fixed assets.

Foreign Currency Translation: Long-term debt in foreign currencies is translated at historical rates.

2. DÉFICIT ACTUARIEL

Selon le dernier certificat de coût au 31 décembre 1982 déposé à la Régie des rentes du Québec en décembre 1983, lequel utilise la même méthode de financement que celui au 31 décembre 1979, le régime de rentes n'accuse aucun déficit actuariel.

D'autre part, la Régie des rentes du Québec prétend non conforme à la législation applicable la méthode actuarielle ayant servi à calculer les obligations contractuelles de la Ville à l'égard du régime de rentes des employés et demande un rapport actuariel revisé.

La Ville a inscrit en Cour Supérieure du district de Montréal une requête en jugement déclaratoire en vue de faire préciser l'interprétation du règlement adopté sur l'autorité de la Loi des régimes supplémentaires de rentes. Selon les actuaires-conseils, l'application de l'interprétation de la Régie des rentes du Québec pourrait résulter en des arrérages au 31 décembre 1985 d'environ 10 700 000 $ déjà comptabilisés au compte créditeurs et aux engagements à payer et des déboursés additionnels d'environ 1 200 000 $ de 1986 à 1994 à l'égard de l'amortissement du déficit actuariel.

2. ACTUARIAL DEFICIT

According to the latest certificate of valuation as at December 31, 1982 filed with the *Régie des rentes du Québec* in December 1983 and which used the same financing method as the valuation as at December 31, 1979, the pension fund does not have an actuarial deficit.

However, the Régie des rentes du Québec alleges that the actuarial method used to determine the City's contractual obligation with respect to the employees' pension fund does not comply with applicable legislation and has requested a revised actuarial report.

The City filed a petition for declaratory judgment with the Superior Court of the District of Montreal, with the objective of having the interpretation of the regulation clarified. In the view of the consulting actuaries, the application of the interpretation of the *Régie des rentes du Québec* could result in arrears of approximately $10,700,000 as at December 31, 1985, which are already recorded in the accounts and encumbrances payable account and additional annual disbursements of approximately $1,200,000 from 1986 to 1994 with respect to the amortization of the actuarial deficit.

3. ENGAGEMENTS

Ville de Saint-Laurent est solidairement et conjointement responsable avec les autres municipalités de la Communauté urbaine de Montréal des dettes obligataires de ladite communauté à l'égard du coût de construction du boulevard Metropolitain et de ses voies latérales, des coûts de construction du réseau initial du métro et de ses prolongements, des coûts des travaux pour l'assainissement des eaux, pour les parcs régionaux ainsi que du système de télécommunication. La proportion estimative des obligations en cours au 31 décembre 1985 attribuable à Ville de Saint-Laurent s'élève à 37 143 810 $. Le service de la dette est réparti annuellement entre les municipalités proportionnellement à leur potentiel fiscal.

3. COMMITMENT

Ville de Saint-Laurent is jointly and severally liable with the other municipalities of the *Communauté urbaine de Montréal* for the bonded debt of the said Communauté with regard to the construction cost of the Metropolitan Boulevard and its service roads, the construction cost of the original metro system and its extensions, the cost of water purification and regional parks and the telecommunications system. The proportion of the outstanding bonds related to *Ville de Saint-Laurent* as at December 31, 1985 is $37,143,810. The debt service is divided among the municipalities annually, proportionally to their tax potential.

A PROGRESS REPORT 1985

Saint-Laurent

A PROGRESS REPORT 1985

Saint-Laurent

A WORD FROM THE MAYOR

Saint-Laurent, second industrial city in Québec, was also named "Ville fleurie" of the Greater Montréal area. Which goes to show that you can have high industrial development without sacrificing beauty or quality of life. Since these two objectives are very important to us in Saint-Laurent, we are understandably very pleased to see our efforts rewarded by this distinction.

Quality of life is a primary concern of City administration in Saint-Laurent. That's why we have established a permanent communication link with our citizens. This way, they are able to define precisely what they mean by quality of life, which enables us, their representatives, to do something about it.

Among the changes we have made recently, we should mention our municipal bulletin, which has been given a new look and a new content. Our annual report is another case in point. Initially destined for financiers in the stocks and bonds markets and companies interested in establishing in Saint-Laurent, this report became in 1985 a report to citizens on City activities with regard to financial, operational and managerial levels.

Our purpose in making these changes is to get citizens participate as much as possible in the daily management of the City. To do so, we must first give them the appropriate means of expressing their opinions through surveys and by setting up the necessary infrastructure for effective two-way communications between City and citizens. That's why we have a special City department that deals specifically with relations with citizens.

We don't only make it easy for Saint-Laurent citizens to get in touch with us, we also see to it that every call, every letter and every information request is dealt with promptly and courteously. Wherever possible, we will supply the required service, always trying to get the highest quality and the lowest cost. All this implies innovative management and creative problem-solving on the part of the City. It also means long-term planning and anticipating future problems. And finally, it consists of work done behind the scenes – less spectacular but no less important than projects like the Décarie renovations, for instance.

Once again, this year, we have taken a keen interest in problems posed by the growth of housing needs. In order to properly diagnose the situation, it was necessary to conduct an in-depth study of the needs of the population. Although we enjoyed a record year in 1985, in the number of construction permits issued ($90.6 million), we still had to continue thinking about finding solutions and establishing our priorities towards the development of a general housing policy.

Saint-Laurent will continue to attract new residents in the years to come. Our municipal debt is diminishing consistently from year to year and now only represents 2.8% of the taxable value of the buildings in the City. Property taxes in Saint-Laurent (2.16) are average in comparison with other MUC municipalities, but our taxes/services ratio is excellent. In spite of the usual economic constraints, every effort is being made to maintain and diversify services, wherever possible.

In preparing itself for this foreseeable increase in population, Saint-Laurent is carefully planning the development of a new residential sector: New Saint-Laurent, and, at the same time, is studying the possible construction of a modular Cultural Complex in Marcel-Laurin Park. The projected Cultural Complex would have a theatre, multifunctional halls for cultural workshops and meetings, a library and a business information center. Once completed, this project will make Marcel-Laurin Park one of the most important sports and cultural centers in the City.

All in all, 1985 was a year in which we tackled present needs as well as future requirements. In all our endeavours, we made sure to keep in mind our primary objective: to put municipal taxpayers' contributions to the best possible use for the population of Saint-Laurent.

Mr. Jean Louis Cousineau, Vice-President of the Executive Committee, Mr. Marcel Laurin, Mayor of Saint-Laurent and President of the Executive Committee, and Mr. Irving Grundman, member of the Executive Committee.

THE GENERAL MANAGER'S MESSAGE

Getting our citizens to play a larger role in the management of the City implies having the concrete means for enlisting their participation. This, in turn, supposes effective two-way communications between the City and its residents, plus the ability for the City to store required information in order to make it available to those who need it to do their work.

Thanks to data processing, we are now able to drastically reduce the time it takes to execute tasks, to keep and organize the data banks that we have at our disposal. Computerization also helps us improve our management techniques. Which is what we've tried to do this year, using programs developed by our Systems module.

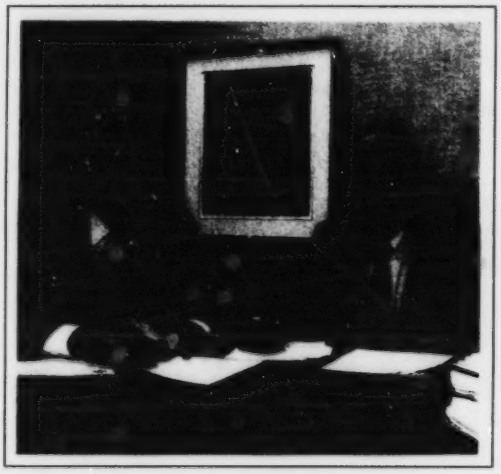

Mr. Pierre Lebeau, Assistant General Manager and Mr. Michel Desbiens, General Manager.

Generally speaking, an organization will decide to computerize its services in order to satisfy financial and accounting needs. This was also the case for Saint-Laurent. However in 1985, our Systems module set out to reach new goals by creating computerized management systems designed for our Cultural Department, Sports, Engineering, Personnel and the Economic Development Corporation.

The module also set the foundations for what will eventually become a vast modular plan regrouping all the information that pertains to the territory of the City. Three new systems have been created: a management system for sequencing addresses; a file on buildings, their description and the nature of the companies they house; and a computerized scanning system called BIP, which allows us, thanks to a unique access number, to easily associate information from various City files such as valuation rolls, rental value rolls and census data.

In addition to being a year for updating our management methods, 1985 was also a year of major accomplishments which are likely to improve the quality of life for all of us. These include the creation of SIDAC and the renovations to Décarie boulevard, the repaving of Laurentien boulevard, the construction of Maison Beaudet, the opening of Caron Park and improved snow removal services.

A new concept for managing surface waters has also been approved by City Council. We are very proud to innovate in this field, especially since this new approach will eliminate the need to build costly large collector sewers thereby saving substantial amounts of taxpayers' money.

On a cultural level, the City made a very special effort this year to offer more to our anglophone population and, as a result, selected entertainment and shows specifically for them.

Our efforts in this area, however, did not produce the desired results. Consequently, we have revised our selection criteria and modified our advertising approach for the coming year.

Dealing with day-to-day needs is common to all cities; readjust here... modernize there... innovate wherever possible... What makes Saint-Laurent stand out among others is our special knack for achieving outstanding results without incurring outstanding expenses.

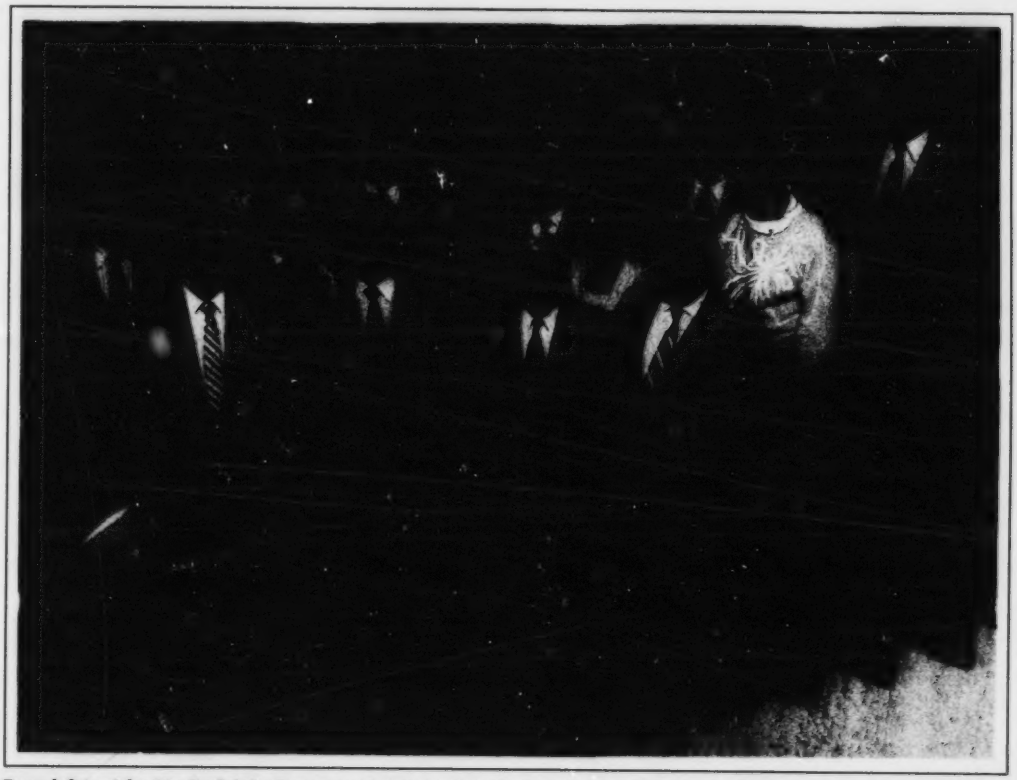

From left to right: Mr. Rodolphe Rousseau (Sainte-Croix); Mr. Jean Louis Cousineau (Leduc), Vice-President of the Executive Committee; Dr. Bernard Paquet (Laval); Mr. Georges Bourbonnière (Grou); Mr. Marcel Laurin, Mayor of Saint-Laurent; Mr. Roland Bouchard (Du Ruisseau); Mr. Gilles Lauriault (Marlborough); Mr. Irving Grundman (Halpern), member of the Executive Committee; Mr. Peter Gold (Satim); Mrs. Michèle Biron (Lebeau); Mr. Aimé Caron (Houde); Mr. Patrick J. Kieran (Chameran); Mrs. Shirley J. Maheu (Cardinal); Mr. Maurice Cohen (Thimens).

TO DEVELOP, EXPAND, RENOVATE AND BUILD THE WORLD WE LIVE IN

A growing city is in a constant state of change. It is the task of its administration to see to it that the needs of residents are met in all its areas of responsibility.

Roads

In 1985, vital renovations to some of the main arteries in the City were carried out. Décarie boulevard, the City's busiest commercial street, is a case in point.

This major project was accomplished at an estimated total cost of $4,508,000. City Council's active role in creating the SIDAC Promenade Décarie included requesting and receiving a government subsidy of $1 million.

Born on March 6, during an assembly in which its first Board of Directors was elected, SIDAC wasted no time in getting the job done. By the start of September – four weeks earlier then expected – all the work in Phase I had been completed and the boulevard was open once again to traffic.

In early May, it was the turn of Laurentien boulevard to be repaved over a distance of 10,500 feet (the stretch between St-Louis Street and the northern limits of the City). At the same time, 11,000 feet of sidewalks were also redone.

These works were completed by the end of June at a cost of $750,000. This figure represents savings of some $200,000 made possible thanks to the use of hot scarification equipment which recycles asphalt.

Housing

Saint-Laurent is strongly in support of its homeowners wanting to hold on to their homes (there are 9,465 homeowners in Saint-Laurent: 35.96% of the total population). As a result, City Council decided to continue its housing grant program in 1985. This accounted for expenditures of $1,290,115.

In addition to this, Saint-Laurent maintained its participation in the federal-provincial Loginove subsidy program. The City administers the program on its territory on behalf of Société d'habitation du Québec (SHQ).

In collaborating further with the SHQ, Saint-Laurent committed itself to help build Maison Beaudet, a residence for low income senior citizens and the handicapped. The home is scheduled to open its doors in the fall of '86. Maison Beaudet, which belongs to the SHQ, will be administered by the Municipal Housing Department of Saint-Laurent. Construction, which will cost a total of $4,339,000, got underway on August 15 last. The City has also agreed to be responsible for up to 10% of the operating deficit and to contribute $170,000 towards construction costs, in order to ensure more adequate soundproofing of the building.

The new Caron Park has an area of 10,353 square metres and includes a children's playground. Inaugurated on June 26. Cost: $225,000.

Maison Beaudet will have 86 units on 8 floors and will house between 110 and 120 people. By last November, the City had already received 400 rental requests.

1985 also saw Saint-Laurent participate in government renovation programs and in the construction of public housing through the Municipal Housing Department.

The City has begun studying the long-term implications of the housing question during a symposium on housing which took place last October. Certain conclusions drawn at the time will serve as the foundations for developing a general policy on the future housing in Saint-Laurent.

Participants in the symposium identified various groups which have particular needs in housing. Among these: young people looking for an affordable place to live, senior citizens who wish to continue living in Saint-Laurent and low income residents who have health problems and must have access to specific resources.

The City wishes to meet the needs of all segments of its population and at the same time gradually increase its housing stock, in order to establish a balance between the increase in the number of jobs and the number of dwellings available.

The concern for renovating old sectors was also raised over the past year. Here, however, the cost of doing the work is beyond the means of the City. Since it cannot be a contractor, Saint-Laurent sees its role as that of a catalyst and a stimulating force behind private-sector interests.

These endeavours notwithstanding, Saint-Laurent intends to maintain its previous commitments to the government's Loginove and Revicentre programs, to Hébergement-Santé and to the Municipal Housing Department.

AVOIDING THE PITFALLS OF EVERYDAY LIFE

In order to meet the needs of the population, it is necessary to create the appropriate communication channels between the residents and those representing them. Once we know what those needs are, we can put in place the required services. In Saint-Laurent, we try to do this in the most cost-efficient way possible, without sacrificing quality.

A permanent contact between City and citizens

Saint-Laurent has a special department that deals specifically with relations with residents.

This module has been in existence since 1983. It combines the Community Department and the Communications Department, two departments which had traditionally functioned independently from each other and therefore made it difficult to promote an integrated approach regarding relations between the City and its residents. As a result, the City proceeded to review the structure and the objectives of the module within the scope of overall municipal organization.

A study, conducted in 1985, will lead to structural modifications within the module. The Communications Department, for its part, will have its mandate expanded with the integration of marketing functions. It is now called "Marketing et Communications".

Our Community Services Department will be reviewing its programs for 1986. As of now, the department will be known as "Recherche et Action Communautaires".

Among others, the Communications Department will still be responsible for taking and handling calls from those wanting to make their opinion known, desiring information or wanting to submit a complaint.

In 1985, the Department received 6,403 calls, an average of 27 calls a day. Most calls (3,509) concerned services offered directly by the City: cultural and sporting activities, communications (1,609 calls concerning "Maisons fleuries"), permits and inspection, public works and Treasury affairs. The other calls fell into the category of paramunicipal services or pertained to various requests and solicitations.

A popular variety of enriching activities

Judging by their continued popularity year after year, Saint-Laurent cultural and sports services offer a wide enough range of activities to adequately meet residents' overall expectations.

In 1985, there were 15,908 registrations for sports activities:

- 8,745 for team and individual sports, including martial arts and racket sports
- 1,347 for sports on ice and track and field
- 570 for open air activities
- 5,246 for swimming

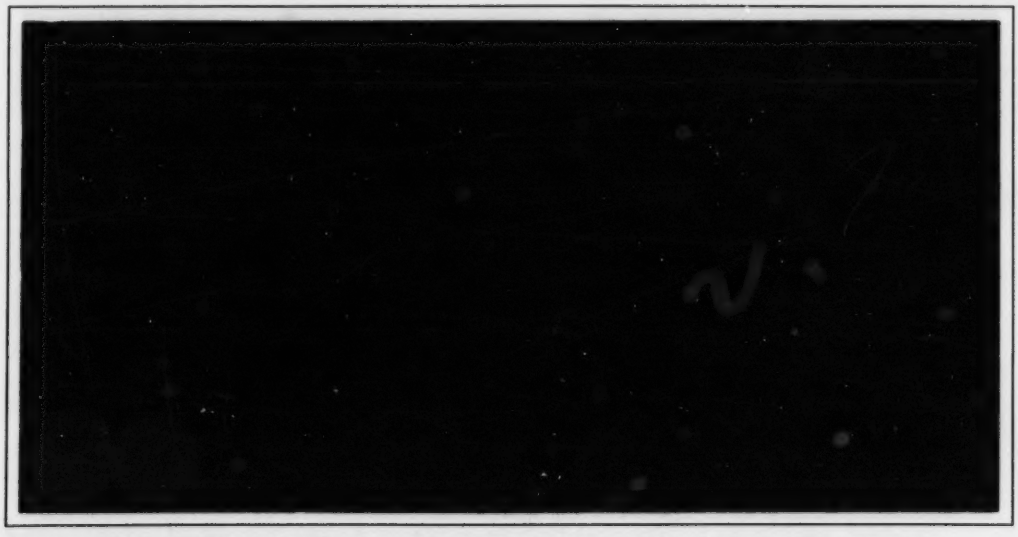

Saint-Laurent has won this year's regional award for the MUC and the city of Laval contest "Villes, villages et campagnes fleuris du Québec" for cities with 10,000 residents or more.

There was also a high rate of participation in the cultural sector:

92,631 attended the "Centre des Loisirs" for various public activities, recreational evenings, meetings or workshops organized by the Department.

15,128 tickets were sold for performances at "Salle Émile-Legault"

4,100 persons attended outdoor shows (not counting those who attended the Fête de Saint-Laurent)

9,236 admissions were recorded at the Tourbillon which had 214 members at the end of the year.

1,078 persons joined the "Carrefour des Aînés" group

228,339 visitors used the Library facilities, which had 10,267 active members at the end of the year.

280,788 library loans were made over the year, and

9,570 new books were purchased for the Library

Support for committees that stand up for residents' rights and interests

Some of the problems affecting the quality of life of residents are beyond the municipal government's control. This does not prevent the City from adding its efforts to those of groups working to find solutions.

A case in point is the *Régie intermunicipale de gestion des déchets*: it's quite obvious that Saint-Laurent cannot solve the problem of garbage disposal on its own.

This is why the City has worked very hard at bringing together the cities on the island of Montreal which are affected by the eventual closing of the Meloche and Miron quarries. The City was among the pioneers on the Régie intermunicipale and is dedicated to finding, in collaboration with the other members, an alternative solution for disposing of 550,000 metric tonnes of garbage a year (92,000 of which are produced by the City itself). The problem is all the more serious, since the solution must be implemented by 1991.

In other cases, influence groups have been set up to be of use in certain decision-making processes. For instance, Saint-Laurent has decided to throw its support behind the *Comité intermunicipal sur l'aéroport de Dorval*, which is opposed to any reduction in the role of the Dorval airport and its possible shutdown.

Snow removal services improved markedly this year: 3 days instead of 5 for snowfalls that do not exceed 20 cm. And, thanks to greater mechanization of equipment, the spreading of abrasives is now done twice as fast as before.

The City firmly believes that the airport is an important asset for Saint-Laurent when it comes to attracting companies to establish here. It is therefore very likely that transferring a part the airport's activities to Mirabel would jeopardize a significant number of jobs within the municipality.

City Council has also taken a stand on the question of modernizing the Two Mountain suburban commuter line. It has officially supported *Transport 2000* which is attempting to make progress in the matter. A survey among residents of Leduc and Marlborough taken by the City has shown that if the trains were modernized, the service would be put to greater – and more profitable – use.

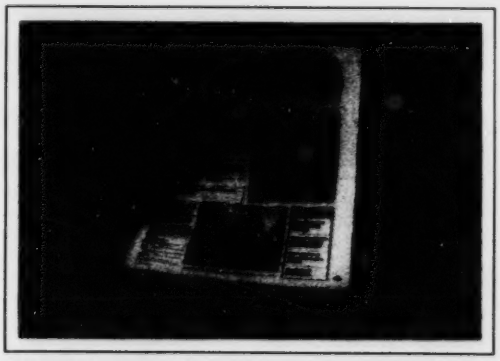

"Le Bulletin de Saint-Laurent" got a new name and look last September. It's now called "Le Journal" and now comes in tabloid format. Its primary focus is on the services and the kind of life offered in Saint-Laurent, as well as the neighborhoods and residents of the City.

THE IMPORTANCE OF PREPARING A BETTER FUTURE TODAY

Saint-Laurent will keep growing in population in the years to come. And so will the costs of providing services to residents. The challenge is to find a way of ensuring adequate services to more and more people, in spite of increasing economic constraints.

"New Saint-Laurent"

This major development project, located in the sector north of Poirier and west of Cavendish is the last large open area left for residential development in Saint-Laurent.

The City has made it known that it wants this new territory developed along a unified plan to ensure consistency in the quality of materials used, as well as architectural harmony.

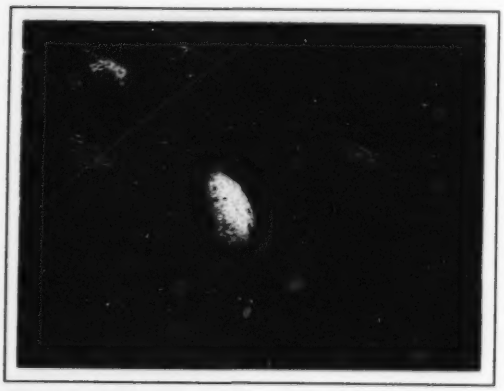

City Council has approved the concept of surface water drainage basins. These holding reservoirs are part of a larger innovative project designed to control rainwater drainage, without having to build large and costly collector sewers.

Preliminary plans call for medium to low density construction. In an initial phase, this would mean building bungalows, townhouses, duplexes and triplexes. City administration believes it is important that people who work in Saint-Laurent be able to find lodging within the City at a reasonable cost.

Construction of a main sewer at Rivières-des-Prairies would cost between $20 and $25 million. That's why drainage basins will be used in the development plans for New Saint-Laurent. These basins, which will service the different areas, represent a much more economical solution for managing surface waters.

This system, however, implies a co-ordinated and concerted effort on the part of property owners. Properties will have to be reserved in advance in order to permit installation of the basins. All property owners in a given sector will have to agree to share the cost of installation. Otherwise, any proprietor who honored his obligation to use part of his land for a drainage basin would be at a disadvantage in comparison to others.

During 1985, City Council expanded the mandate of the Fire Department to include all aspects of public security. From now on, firemen will work in close collaboration with volunteers already involved in security programs such as Neighborhood Watch and Block Parents.

The Cultural Complex

There are several good reasons for the new Cultural Complex. To start with, the present quarters housing the Theatre, the Library and the Centre des Loisirs are badly outdated and totally inadequate.

"Salle Émile-Legault" for instance, is only used for Saint-Laurent activities. Radio-Canada, which once used the place as a studio, has not done so in over 20 years. CEGEP Saint-Laurent no longer uses it either. Heating and ventilation systems have to be replaced; the stage has to be rebuilt and it is difficult for senior citizens and handicapped persons to access the hall.

City administration feels these matters are serious and should be dealt with immediately. We strongly believe that it would be more practical to regroup all services under a single roof and in a more suitable location.

A firm of consultants has been commissioned to conduct a feasibility study and evaluate the economic impact of such a complex, which could be built in Marcel-Laurin Park.

At the same time, the City has taken steps to obtain government assistance in carrying out this project. One good argument for obtaining subsidies is that the new Cultural Complex would have an important regional role to play in several ways:

as a business information centre

through its theatre which will attract a wide audience

by the multi-use workshop areas which can also be used as a mini-convention centre.

Thanks to this project, Saint-Laurent would be able to make an important contribution to the cultural life of the Greater Montréal area and thereby affirm its regional leadership. At the same time, the City would ensure it has the means to continue playing the dynamic role it currently enjoys in the business world.

The "Centre des loisirs" also has serious heating and ventilation problems. The roof has to be redone and the windows have to be replaced. Even if we invested a sum of $2 million, we would still be stuck with an obsolete, non-functional building, since it was not designed to cater to the type of activities taking place there.

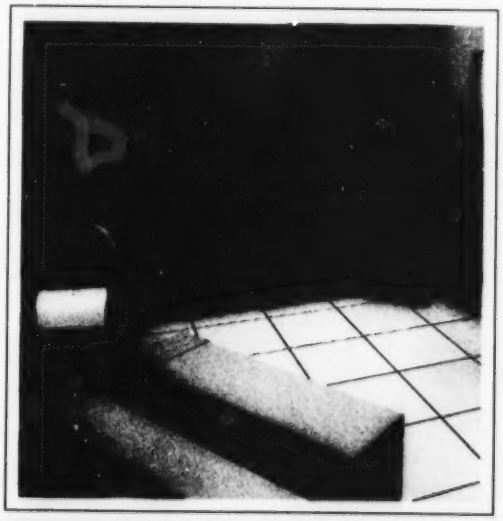

The Systems Module has agreed to take part in a joint project with Lachine to develop data processing equipment.

According to governmental standards, our Library is too small. Therefore, the City is lacking the necessary space to complete its collection of documents and books.

In addition, City authorities believe that this would be a very opportune time to set up an industrial and business information centre for firms located in Saint-Laurent. This project is of special interest to the City because of the importance of its manufacturing sector: there are 330 manufacturing companies in the City, which employ some 27,000 people.

Computerizing for tomorrow

Several future projects are currently being planned by the Systems Module. Among these, a plan to computerize the main activities of the Library by 1987: such functions as loans, reference systems and technical services. The Module also intends to provide the Personnel Department with a modern management system for dealing with human resources.

By 1990, the Module hopes to have fully integrated all the data concerning the City. This would complete the work undertaken this year with the creation of three database systems: property and property use register, list of owners' names, addresses and personal data and IPS conversion. Also in the planning stages are systems dealing with: zoning, permits, mapping the locations of water mains and streets for use by firefighters, data on all Saint-Laurent buildings, etc. Once this information is assembled, this wealth of data will be accessible to all City departments, via our central computer. We hope to be able to organize these data along the basis of a common geographic relation with the territory called SIURS (système d'informations urbaines à référence spatiale), using graphics as much as possible.

Developing office automation is another of the Module's objectives. Current use of word-processing programs and electronic accounting methods will continue. In addition, we will study the possibility of using electronic mail services. The Module believes it is important for people to use up-to-date work tools if they are going to remain efficient. We know that automation reduces the time needed to do certain tasks significantly. The Module plans to devote more time to making people aware of the advantages of office automation. It also intends to help train those starting to use computers and to search the market for the software it needs.

SAINT-LAURENT'S HIGH-TECH MISSION HAS NEVER BEEN CLEARER

Our reputation as *the* place to be for high-tech companies is growing constantly. This year, several new companies have made Saint-Laurent their home and local firms continue to expand at an impressive rate.

Major investments

The following investments in the high-tech sector were made in Saint-Laurent during 1985:

Ayerst McKenna Laboratories	30 million
CAE Electronics	10 million
Velan	9.7 million
Marine Aerospace	3 million
Cantel	2 million
Les Laboratoires Abbott (head office)	1.5 million
ASEA	1.2 million

In addition to these figures, Canadair recently accepted a $30.9 million federal subsidy for research and development of defence equipment and Phillips (Micom) announced last September that it was investing $28.8 million for research, development and the acquisition of new equipment.

Even the more traditional sectors have shown strong growth in Saint-Laurent, with several companies making major investments:

Pepsi Cola	10 million
IKEA	6 million
Scepter	6 million
Westburne	5 million
Les centres d'achats Montpellier	4.5 million
Devco	2.85 million
Hemlex inc.	2 million
Ilymbec	1.5 million

Why Saint-Laurent?

Simply because Saint-Laurent offers industrialists so much more: a privileged geographic location; a more-than-impressive road network along with the other transportation means it has access to; its proximity to a huge population pool of 2,000,000 people for supplying companies with the personnel they need; the excellence of its services; and more.

1985. A very good year

1985 has been very impressive: 797 occupancy permits were issued by the City, including 273 to newcomers, manufacturing companies

More than 2,200 companies have chosen to call Saint-Laurent their home. Among these, 350 are in high technology fields.

and service industries. In all, over 1 million square feet were added to overall industrial space. And finally, construction permits for a total value of $40 million were issued for the industrial sector alone.

Saint-Laurent is in the most enviable position today to be able to offer 78,000 jobs to a population of only 65,000. To fill all these jobs, the City understandably relies on the pool of workers available all over the island of Montreal. This job statistic is all the more impressive when you consider that unemployment in cities often reaches 15% and over.

In order to prevent the flight of major pharmaceutical companies from the City, Saint-Laurent has requested that the federal government amend the Patent Act to extend the period during which drug companies are allowed exclusive rights to market their discoveries.

The Economic Development Corporation

Economic development was never left to fate in Saint-Laurent. The creation of the Economic Development Corporation in 1983 was the logical outcome of years of laying the groundwork. Since then, more business people than ever have been able to actively participate in the City's economic progress. This joint effort on the part of the City and volunteers from the business sector plays an invaluable role in stimulating economic growth within the City's territory.

The Corporation itself is very useful to industry. It deals with representatives of companies wanting to establish themselves in Saint-Laurent and provides them with all the information they require. The Corporation also helps these newcomers find an appropriate site.

Once industries are established, the Corporation puts them in contact with other companies likely to become eventual suppliers.

The Corporation also informs companies of various assistance programs offered by different levels of government. It even organizes meetings with employees of ministries and departments who can offer them useful guidance. Finally, the Corporation makes sure that all requests for grants or subsidies have been properly forwarded.

This effective support to enterprises located in Saint-Laurent is just one indication of the excellent relationship between the City and the industries that choose to establish here. The voluntary participation of the business community shows that the desire to collaborate is reciprocal and deeply rooted.

Saint-Laurent still has 70 million square feet of industrial space available for development.

MAINTAINING A PROPER BALANCE BETWEEN EXPENDITURES AND TAXPAYERS' ABILITY TO PAY

It is quite obvious that people prefer to live in a city with sound finances. A city's financial health is not however the result of a miracle or an act of fate. Rather it is the fruit of hard work and planning on the part of city administrators. Saint-Laurent has long enjoyed a well-earned reputation in this respect.

Bonded debt

This year again, the collective debt owned by Saint-Laurent taxpayers has been reduced. The municipal debt now only represents 2.8% of the taxable value of property in the City, as compared to 3.08% in 1984.

This kind of performance has become a tradition in Saint-Laurent. For many years now, Saint-Laurent's municipal debt has been proportionately one of the lowest in all of Canada. This statistic is all the more significant considering it is used by all financial analysts to assess a city's financial health.

Property valuation and real estate tax

Total property valuation in Saint-Laurent grew by $139 million in 1985. It went from $2,689,868 in 1984 to $2,821,286 this year.

Saint-Laurent enjoyed a record year for the total number and value of construction permits issued: $90.6 million in the combined industrial, commercial and residential sectors. The effects of this record year will only be reflected in the valuation roll for the 1986-1987-1988 period.

The real estate tax in Saint-Laurent is lower than in most municipalities in the MUC. The lowest rate is 1.66; the highest, 3.42. In Saint-Laurent it is 2.16.

City's share of MUC expenses

Approximately 30% of revenues from the general real estate tax goes toward paying the City's share of MUC expenditures.

Saint-Laurent's share, like that of other MUC cities, was established on the basis of its fiscal potential, which is determined according to standardized valuation rolls and rental value rolls.

Saint-Laurent's contribution will serve to defray a little more than 6.5% of MUC expenditures for such services as: police, the environment, evaluation, public transit, regional planning, economic expansion and the City's contribution to the MUC Arts Council.

Saint-Laurent's contribution is the second largest among MUC municipalities. The city of Montreal pays 56% of the Community's expenditures.